

Cas pratique (droit de la famille)

Par **meli63**, le **19/03/2018** à **15:54**

Cas pratique : Georgette est triste. Cette petite fille de sept ans assiste avec douleur à la séparation de ses parents, Brigitte et Mehdi, lesquels n'ont jamais souhaité se marier. A l'occasion d'une dispute entre ses parents, elle apprend que Mehdi, qui l'a reconnue à sa naissance, n'est pas

36

son père et qu'il « va saisir le juge pour mettre un terme à cette mascarade ». Georgette n'a pas très bien compris de quoi il retournait, mais l'affaire la perturbe... Elle raconte tout à son grand-père maternel, Jacques, auprès duquel elle cherche un peu de réconfort mais, à son tour, ce dernier a une bien étrange réaction. Jacques lui explique qu'il est son véritable père et que, désormais, la vérité doit être établie en justice. Qu'en pensez-vous ?

Je pense qu'il faudrait parler de la filiation paternelle et aussi comme c'est un enfant incestueux mais je ne sais pas comment m'y prendre pour résoudre ce problème: c'est un peu tiré par les cheveux ...

Par **Camille**, le **19/03/2018** à **16:04**

Et BONJOUR et MERCI, non ?

[smile17]

[citation] Mehdi, qui l'a reconnue à sa naissance, n'est pas

36

son père[/citation]

???

Par **meli63**, le **19/03/2018** à **18:39**

Oui désolée excusez moi...

Bonjour, je suis en Licence Droit en première année.

Je galère beaucoup, j'ai pas mal de difficultés, mais j'ai envie de réussir, je persévère

beaucoup.

Pour se cas pratique, j'avoue ne pas l'avoir compris.

Je vous le figure :

"Georgette est triste. Cette petite fille de sept ans assiste avec douleur à la séparation de ses parents, Brigitte et Mehdi, lesquels n'ont jamais souhaité se marier. A l'occasion d'une dispute entre ses parents, elle apprend que Mehdi, qui l'a reconnue à sa naissance, n'est pas son père et qu'il « va saisir le juge pour mettre un terme à cette mascarade ». Georgette n'a pas très bien compris de quoi il retournait, mais l'affaire la perturbe... Elle raconte tout à son grand-père maternel, Jacques, auprès duquel elle cherche un peu de réconfort mais, à son tour, ce dernier a une bien étrange réaction. Jacques lui explique qu'il est son véritable père et que, désormais, la vérité doit être établie en justice. Qu'en pensez-vous ?"

Je pense qu'il faut parler de la filiation paternelle, sans oublier que c'est un enfant incestueux. Je ne sais pas vraiment comment m'y prendre pour organiser cela...

Vaut-il mieux faire une sorte de plan pour traiter les différents problèmes ? (l'enfant à l'égard des parents, et l'enfant à l'égard du père biologique?)

C'est un cas pratique assez tiré par les cheveux..

C'est d'ailleurs pour cela que je demande votre aide s'il vous plait pour que vous m'aidiez à comprendre.

De plus, je m'excuse de ne pas avoir pris le temps de vous saluer, et vous demander gentiment de m'aider.

Merci d'avance,

Par **Camille**, le **22/03/2018** à **12:02**

Bonjour,
Effectivement, cas totalement incompréhensible.

QUI a QUEL problème juridique ?

Ma seule solution : porter plainte contre le chargé de TD qui fume trop...
[smile31]

Par **meli63**, le **22/03/2018** à **15:07**

Bonjour,

Bah là pour le coup j'en je sais vraiment pas comment m'y prendre !!! Enfin c'est tordu!

Je pense qu'il y a un truc un problème au niveau de la nature l'enfin et il filiation paternell , le père qui ?est pas son père biologique et le vrai père qui est le vrai grand pere !

Par **Amber**, le **27/03/2018** à **17:32**

salut Meli63 j'ai exactement le même cas pratique a faire et je galère aussi, est ce que tu as eu une correction ou explication? ça me sauverai

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/03/2018** à **08:18**

Bonjour

@Amber : vous n'êtes pas non plus dispensé d'apporter une réflexion ...